

Concours

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction**

Band (Jahr): **3 (1914)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

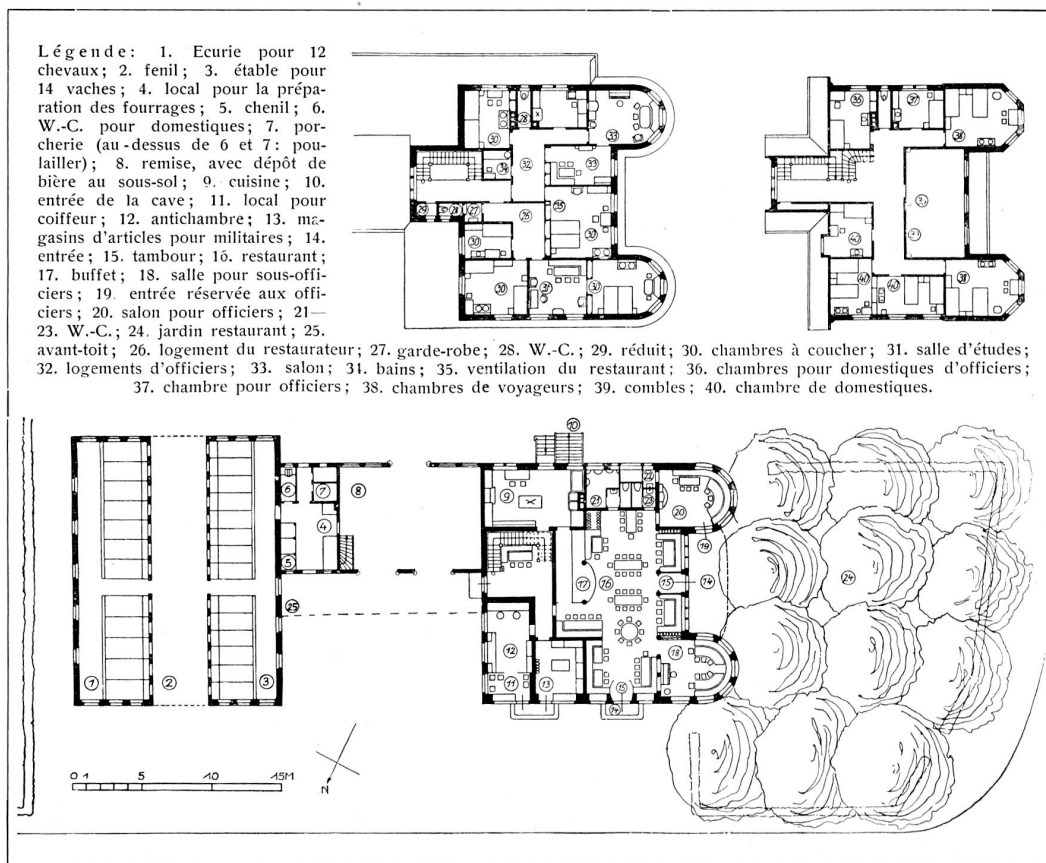
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE SUISSE.

Breitenbach (Soleure). La construction d'une *préfecture* semble avoir fait un pas décisif en avant. Des négociations ont lieu actuellement pour l'acquisition d'un terrain, et la population entière s'y intéresse activement. Les opinions

Neuchâtel. Une crise du bâtiment sévit depuis assez longtemps à Neuchâtel. D'après la statistique, douze constructions seulement ont été érigées dans le courant de 1913, alors que la moyenne des années précédentes oscille entre quarante et cinquante im-



Hôtel à Bulach (canton de Zurich) avec magasins d'articles militaires et bâtiments pour l'économie rurale.
Architectes: Kündig et Oetiker à Zurich.

Plan du rez-de-chaussée et des deux étages. — Echelle 1 : 500.

Vue d'ensemble et façades pages 78 et 79.

sont loin d'être identiques, mais la grande majorité est en faveur d'un emplacement qui ne serait pas en dehors de la localité, le nouveau bâtiment devant contribuer à l'embellissement de cette dernière.

meubles construits. L'année 1914 ne semble pas s'annoncer meilleure dans ce domaine que sa devancière. Les bâtiments du pénitencier, désaffectés et qu'on ne savait dans quel but utiliser, seront transformés et aménagés pour servir à l'Université.

CONCOURS.

Genève. *Institut Mégevand.* Le jury chargé d'examiner les 16 projets déposés au concours de l'institut Mégevand, pour enfants anormaux, indisciplinés et sourds-muets, à Saconnex d'Arve, s'est réuni les 3, 4 et 5 mars. Il a attribué le premier prix au projet N° 15, portant la devise « Plein air », auteur M. Alexandre *Camoletti*, architecte à Genève, le 2° prix au N° 10, devise « Education », auteur M. Ad. *Guyonnet*, architecte à Genève, le 3° prix au

N° 12, devise « Sur le Plateau », auteurs MM. G. *Peloux* et *De Rham*, architectes à Genève, et le 4° prix au N° 2, devise « 2 niveaux », auteur M. F. *Mezger*, architecte à Genève. Le jury a en outre décerné une mention avec prix au projet N° 6, devise « Le Bosquet », auteurs MM. E. *Arthur* et A. *Leclerc*, architectes à Genève. Le jury a réparti, entre les auteurs des projets ci-dessus, la somme de 8000 fr. qui était mise à sa disposition.